

Annexe 2 : VISA DE LA COLLECTIVITE

Description du projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Montant prévisionnel des dépenses totales :
dont achats :
dont intervenants :
dont formation :
dont déplacements :
dont travaux / aménagements :
autres (autres) :

Date de mise en œuvre prévue :

Deux niveaux de connaissance et d'engagement des collectivités à la suite des concertations peuvent être envisagés :

Niveau 1 : une participation aux concertations initiales et une connaissance du projet.

Niveau 2 : une participation aux concertations initiales et une contribution de la collectivité selon le domaine de compétences

VISA DE LA COLLECTIVITE - Niveau 1

Le projet [nom du projet] porté par l'équipe pédagogique de [l'école/ établissement] au titre de la démarche CNR—NEFLE est connu de la collectivité territoriale [municipalité/ conseil départemental/ métropole/ région (donner le nom)] qui a été associée aux différentes concertations.

Visa de la collectivité :

VISA DE LA COLLECTIVITE - Niveau 2

Le projet [nom du projet] porté par l'équipe pédagogique de [l'école / établissement] au titre de la démarche CNR—NEFLE est connu de la collectivité territoriale [municipalité/ conseil départemental/ métropole/ région (donner le nom)] qui a été associée aux différentes concertations. Ce projet s'inscrit dans une dynamique territoriale et est articulé aux plans ou projets éducatifs portés par la collectivité.

Celle-ci y contribue pour la partie qui relève de sa compétence selon les éléments rappelés ci-dessous :

Achats :

Travaux / aménagements :

Entretien :

Déplacements :

Formation :

Intervenants :

Autres (préciser) :

Commentaires sur la mise en œuvre (alerte délai, fournisseurs, etc.) :

.....
.....
.....
.....

Accord pour prise en charge des dépenses via une convention avec le rectorat et au moyen du versement d'une subvention¹ oui non

Visa de la collectivité

Personne contact (qualité et coordonnées) de la collectivité pour le suivi du projet:

.....

¹ Pour toute question sur la mise en œuvre du circuit financier, vous pouvez contacter la cellule académique : notreecole@ac-lyon.fr